



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 12 mai 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 88 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais interpellier le gouvernement au sujet de l'état actuel de la viticulture au Luxembourg.

Dans le cadre de mon interpellation, j'aimerais aborder notamment les questions suivantes :

- la situation économique de la viticulture ;
- l'avenir de la viticulture et de la production viticole ;
- stratégie de marketing, promotion et commercialisation des vins luxembourgeois ;
- premier bilan de la mise en œuvre de l'Appellation d'Origine Protégée ;
- effets des législations récemment rendues applicables - soutien au développement durable des zones rurales et produits phytopharmaceutiques ;
- les procédures administratives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Octavie Modert
Députée